

JAPON. DES DISCRIMINATIONS ANCIENNES PERDURENT

AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNICATION POUR LA 42^E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EPU, 31 JANVIER 2023 (ANNEXES EN ANGLAIS)

RÉSUMÉ

La présente communication a été préparée en vue du quatrième Examen périodique universel (EPU) du Japon, qui doit se tenir le 31 janvier 2023. Amnesty International y évalue la mise en œuvre des recommandations formulées à l'intention du Japon lors de son précédent EPU en 2017, notamment celles concernant l'abolition de la peine de mort et la mise en place d'une institution nationale indépendante pour la protection des droits humains.

Pour ce qui est de la situation des droits humains sur le terrain, Amnesty International exprime ses inquiétudes concernant les droits des réfugié-e-s et des migrant-e-s ainsi que des personnes LGBTI, la discrimination envers les minorités ethniques, et le système japonais d'esclavage sexuel avant et pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le document se termine par une série de recommandations à l'intention du Japon qui, si elles étaient mises en œuvre, contribueraient à améliorer la situation des droits humains.

LE PRÉCÉDENT EXAMEN ET SES SUITES

1. Sur les 217 recommandations formulées à son intention lors de son dernier examen, le Japon a adhéré à 145 recommandations sans réserve, à huit partiellement, et a pris note de 72 autres¹.
2. Le Japon a noté 23 recommandations visant à abolir la peine de mort lors de l'examen précédent et a continué depuis à procéder à des exécutions².
3. Aucune mesure concrète n'a été prise pour mettre en place une institution nationale indépendante pour la protection des droits humains, malgré les douze recommandations formulées en ce sens par 28 États et acceptées par le Japon³.
4. Le Japon a adhéré à huit recommandations l'encourageant à lutter contre la discrimination raciale⁴, mais s'est malheureusement contenté de prendre note de 14 autres l'invitant à adopter une législation complète pour mettre fin aux discriminations⁵. Aucune loi contre la discrimination n'a été adoptée. La discrimination raciale affecte particulièrement les membres de minorités ethniques au Japon, qu'ils ou elles soient ou non des ressortissants japonais, et les expose au risque de traitements inégaux ou dégradants. Ces traitements incluent l'incitation à la haine (« discours de haine ») et d'autres formes de discrimination dans divers aspects du quotidien, notamment l'éducation⁶.

LE CADRE NATIONAL DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS

Institution nationale de défense des droits humains

5. Le Japon n'a pas réellement avancé dans la mise en place d'une institution nationale pour la défense des droits humains depuis son dernier examen⁷.

Droits des personnes réfugiées ou migrantes

6. La Loi relative au contrôle de l'immigration et à la reconnaissance du statut de réfugié est toujours en vigueur ; elle expose les demandeurs et demandeuses d'asile à la détention arbitraire et au non-respect de la procédure régulière relative à leur demande d'asile.
7. Le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a examiné en août 2020 la détention de deux demandeurs d'asile d'origine turque et iranienne et a adopté un avis selon lequel cette détention était non seulement arbitraire mais aussi discriminatoire car motivée par leur statut de migrants, et contrevenait aux articles 2, 9 et 26 du PIDCP⁸.
8. En février 2021, le gouvernement a présenté un projet de modification de la Loi relative au contrôle de l'immigration et à la reconnaissance du statut de réfugié. Le projet maintenait le recours à la détention par défaut, et les modifications proposées ne prévoyaient pas de durées de détention maximales et continuaient de priver les personnes concernées d'une procédure régulière en ne permettant pas que les décisions de placement en détention fassent l'objet d'un réexamen judiciaire.
9. De plus, malgré un très faible taux annuel d'acceptation des demandes d'asile, qui se situait sous la barre de 1 % depuis 2012, ce texte comprenait des dispositions permettant aux autorités d'expulser les demandeurs et demandeuses d'asile détenus après une procédure d'appel restreinte⁹. Le gouvernement a retiré ce projet de loi en raison d'une levée de boucliers au Japon et de pressions internationales.

Loi contre la discrimination

10. En mai 2021, la formule « la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre est inacceptable » a été ajoutée au texte de la proposition de loi contre la discrimination élaborée par le parti libéral-

démocrate. Durant les débats au sein du parti, cependant, de nombreux propos discriminatoires ont été tenus, un député ayant par exemple estimé qu'être une personne LGBTI « [allait] à l'encontre de la préservation de l'espèce¹⁰ ». Après que ces remarques ont suscité un tollé, le parti libéral-démocrate a annoncé qu'il ne soumettrait pas la proposition de loi à la Diète nationale, le Parlement japonais¹¹.

Loi sur les troubles de l'identité de genre

11. Les pressions exercées par la société civile se sont intensifiées pour que soient supprimées de la Loi sur les troubles de l'identité de genre certaines des conditions imposées aux personnes voulant changer de genre à l'état civil. Au titre de cette loi, toute personne souhaitant changer de genre à l'état civil doit ne pas être mariée et ne pas avoir d'enfant mineur, être âgée d'au moins 20 ans et être stérilisée ou dans l'incapacité, d'une autre façon, de procréer. Elle est également obligée de subir une intervention chirurgicale pour que ses organes génitaux ressemblent le plus possible à ceux du nouveau genre juridiquement adopté, et doit passer un examen psychiatrique pour l'établissement d'un diagnostic¹².

LA SITUATION DES DROITS HUMAINS SUR LE TERRAIN

Peine de mort

12. Le Japon a continué de procéder à des exécutions par pendaison après son dernier examen. En 2018, le Japon a signalé 15 exécutions, soit le nombre le plus élevé enregistré depuis 2008. Pour la première fois, deux séries d'exécutions ont eu lieu en l'espace d'un mois¹³.
13. Les 13 prisonniers exécutés en juillet 2018 étaient membres de la secte Aum Shinrikyo et avaient été reconnus coupables et condamnés à mort dans plusieurs procès distincts entre 2006 et 2011 pour leurs rôles respectifs dans l'organisation et la mise en œuvre d'une attaque au gaz sarin dans le métro de Tokyo en 1995 et pour avoir participé à d'autres activités illégales¹⁴. Deux autres hommes, reconnus coupables de meurtre, ont été pendus en décembre 2018¹⁵.
14. En 2019, le Japon a procédé à l'exécution de trois personnes¹⁶. Deux Japonais ont été exécutés le 2 août et un ressortissant chinois a été exécuté le 26 décembre. Ils avaient tous les trois été déclarés coupables de meurtre. Wei Wei, le ressortissant chinois, avait demandé à être rejugé et sa requête était en cours lorsqu'il a été exécuté¹⁷. Il s'agissait de la troisième année consécutive pendant laquelle les autorités ont procédé à des exécutions alors que des recours judiciaires étaient en instance. Deux nouvelles peines capitales ont été prononcées, un chiffre conforme aux totaux annuels enregistrés pour la majeure partie des 10 années précédentes¹⁸.
15. Pour la première fois depuis 2011, aucune exécution n'a été recensée au Japon en 2020. Trois hommes ont toutefois été condamnés à mort : Satoshi Uematsu, Kazuya Tsuchiya et Takahiro Shiraishi. Chacun a été condamné pour plusieurs meurtres dans des affaires distinctes¹⁹.
16. Le gouvernement du Japon a repris les exécutions en 2021. Trois hommes déclarés coupables de meurtre dans des affaires distinctes ont été exécutés le 21 décembre. Deux de ces hommes étaient encore dans l'attente d'une décision concernant leur demande de nouveau jugement, ce qui constitue une violation des garanties internationales protégeant les droits des personnes passibles de la peine de mort²⁰.
17. Au 31 décembre 2021, 109 personnes parmi les 116 condamnées à mort étaient sous le coup d'une condamnation définitive et risquaient d'être exécutées. De nouvelles actions en justice ont attiré l'attention sur la dureté des conditions de détention au Japon et sur les conséquences de la pratique consistant à annoncer les exécutions seulement quelques heures à l'avance²¹. Les personnes condamnées à mort sont toujours détenues à l'isolement.

18. En l'absence de véritables garanties ou d'évaluations psychiatriques régulières, la peine capitale continue d'être infligée à des personnes atteintes de handicap mental (psychosocial) ou de déficience intellectuelle, en violation du droit international et des normes y afférentes²².

Droits des personnes réfugiées ou migrantes

19. Les autorités ont continué d'utiliser la Loi relative au contrôle de l'immigration et à la reconnaissance du statut de réfugié²³ pour détenir des personnes étrangères sans papiers, y compris des personnes demandeuses d'asile ou migrantes en situation irrégulière, jusqu'à leur expulsion du pays²⁴.
20. Pendant la pandémie de COVID-19, des personnes enfermées dans des centres de détention des services de l'immigration ont dénoncé la surpopulation, la mauvaise aération et l'absence de mesures de distanciation destinées à les protéger de la contagion. Afin de réduire le nombre de personnes détenues par les services de l'immigration, les autorités ont provisoirement relâché plus de la moitié des étrangers qui devaient être expulsés à partir du mois d'avril 2020, mais elles ne les ont pas autorisés à travailler et ne leur ont pas octroyé les moyens de vivre dans des conditions décentes²⁵.
21. En mars 2021, une Sri-Lankaise âgée de 33 ans, Ratnayake Liyanage Wishma Sandamali, est morte pendant sa détention par les services de l'immigration. Le rapport d'enquête transmis en août par l'agence gouvernementale des services de l'immigration a admis que des dysfonctionnements avaient été relevés dans le système de soins médicaux²⁶.

Droits des lesbiennes, des gays et des personnes bisexuelles, transgenres ou intersexes (LGBTI)

22. En mars 2021, le tribunal de district de Sapporo a jugé que l'absence de reconnaissance par le gouvernement du mariage entre personnes de même sexe était inconstitutionnelle²⁷. En juin 2022, néanmoins, le tribunal de district d'Osaka a rejeté une plainte similaire, selon laquelle l'interdiction contrevenait au droit à l'égalité, inscrit dans la Constitution. Le gouvernement métropolitain de Tokyo a annoncé qu'il commencerait à reconnaître les unions entre personnes de même sexe pour atténuer les obstacles rencontrés par les résident-e-s au quotidien en 2022²⁸, en octroyant aux couples homosexuels vivant à Tokyo des certificats prouvant qu'ils forment une union, dont ils pourraient se prévaloir dans leurs demandes de services auprès du gouvernement et du secteur privé²⁹. Au niveau national, le mariage entre personnes de même sexe n'est toujours pas reconnu officiellement³⁰.

Discrimination envers les minorités ethniques

23. La discrimination exercée de longue date contre la minorité coréenne perdure au Japon, tout particulièrement à l'égard des membres de cette minorité qui sont considérés comme alignés sur la Corée du Nord. En juillet 2021, la Cour suprême a rejeté un recours en indemnisation formé par un établissement scolaire lié à Pyongyang et plusieurs de ses diplômé-e-s ; le recours portait sur la décision du gouvernement d'exclure ces établissements d'un programme de subventions pour les frais de scolarité destiné aux établissements d'enseignement secondaire³¹. Quatre recours portant sur cette même question avaient déjà été rejetés par d'autres juridictions³².
24. En mars 2021, les autorités de la ville de Saitama ont exclu une école maternelle pour enfants d'origine coréenne d'une initiative de distribution de masques de protection aux employé-e-s s'occupant d'enfants d'âge préscolaire³³. Les élèves de l'Université de Corée à Tokyo ont été exclus d'un programme gouvernemental d'allocations visant à aider les étudiants et étudiantes à faire face aux difficultés financières dues à la pandémie de COVID-19. Cette université est principalement fréquentée par des personnes d'origine coréenne, dont certaines ont la nationalité japonaise³⁴.

Système d'esclavage sexuel de l'armée japonaise avant et pendant la Seconde Guerre mondiale

25. En 2016, deux groupes de Sud-coréennes ayant été victimes du système d'esclavage sexuel avaient porté plainte en Corée du Sud contre le gouvernement japonais et réclamé une indemnisation. En janvier 2021, le tribunal central du district de Séoul a rendu une décision condamnant le gouvernement japonais à indemniser les survivantes de ce système d'esclavage sexuel. En avril 2021, une autre chambre du tribunal central du district de

Séoul a rejeté des plaintes similaires déposées contre le gouvernement japonais et réclamant le versement d'indemnités aux femmes et jeunes filles réduites en esclavage sexuel par l'armée japonaise.

26. Le Japon soutient que l'accord bilatéral conclu avec un précédent gouvernement sud-coréen en 2015 a réglé la question de manière « irréversible » et que le principe de la souveraineté des États le protège de telles demandes devant des tribunaux étrangers³⁵.

RECOMMANDATIONS À L'ÉTAT FAISANT L'OBJET DE L'EXAMEN

Amnesty International appelle le gouvernement japonais à :

Institution nationale de défense des droits humains

27. Prendre immédiatement des mesures pour mettre en place une institution nationale de protection des droits humains pleinement indépendante, impartiale, fiable, investie de pouvoirs et conforme aux Principes de Paris ; cette institution doit être habilitée à examiner et donner suite à des plaintes pour violations des droits humains commises par les autorités publiques et à obtenir réparation pour les victimes, et elle doit être dotée des ressources financières et humaines adéquates.
28. Comme cela lui a déjà été recommandé, adhérer au Premier Protocole facultatif se rapportant au PIDCP.

Peine de mort

29. Instaurer immédiatement un moratoire officiel sur les exécutions, qui constituerait une première étape en vue de l'abolition de la peine capitale, et commuer toutes les condamnations à mort en peines d'emprisonnement.
30. Adhérer sans réserve au Deuxième Protocole facultatif se rapportant au PIDCP, visant à abolir la peine de mort.
31. Démarrer sans attendre un examen indépendant de toutes les affaires concernant des personnes accusées ou reconnues coupables de crimes punis de la peine de mort afin d'identifier celles qui pourraient présenter un handicap psychosocial ou être atteintes de déficience intellectuelle et ainsi relever de l'article 479 du Code de procédure pénale, afin de commuer la peine capitale éventuellement prononcée contre elles et de les extraire du système de justice pénale pour les intégrer dans des systèmes de soins.
32. Veiller à ce que toutes les garanties pour la protection des droits des personnes passibles de la peine capitale soient respectées et à ce que les procédures répondent en tout temps aux normes et au droit internationaux (notamment le droit de bénéficier sans délai des services d'un avocat et de visites familiales régulières, le droit de ne pas être forcé de témoigner contre soi-même ou de s'avouer coupable, le droit de ne pas être soumis à la torture ou à d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, ou encore le droit à ce qu'aucune déclaration arrachée par de tels traitements ne soit retenue à titre de preuve), et veiller à ce que personne ne soit exécuté avant l'aboutissement de toutes les procédures de révision, juridiques ou autres.

Droits des personnes réfugiées ou migrantes

33. Veiller à ce que la Loi relative au contrôle de l'immigration et à la reconnaissance du statut de réfugié protège les personnes migrantes de toute expulsion vers un pays ou une juridiction où elles seraient exposées à un risque réel de graves violations des droits humains ou atteintes à ces droits, et veiller à ce que toute décision d'expulsion puisse faire l'objet d'un réexamen efficace, indépendant et impartial, surtout lorsque des éléments conséquents incitent à penser que la personne serait exposée à un risque réel de violations des droits humains ou d'atteinte à ces droits après son renvoi.
34. Veiller à ce que le droit de chaque migrant-e à la liberté de sa personne et à ne pas être détenu-e arbitrairement soit protégé, en mettant un terme au recours par défaut au placement en détention administrative par les services de l'immigration, notamment pour les personnes demandeuses d'asile ou migrantes en situation irrégulière, et réserver cette pratique à des circonstances réellement exceptionnelles dans lesquelles elle sera

considérée comme légale, nécessaire et proportionnelle ; et veiller à ce qu'aucun traitement inhumain ou dégradant ne soit infligé à ces personnes.

35. Veiller à ce que les migrant-e-s en détention bénéficient de garanties efficaces en matière de procédure et puissent contester les motifs ou la légalité de leur détention devant un tribunal.

Droits des personnes LGBTI

36. Promulguer et mettre en œuvre une loi qui protège les personnes LGBTI contre les atteintes arbitraires ou illégales à leur vie privée, notamment la divulgation non autorisée de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre par des tiers.
37. Mettre en œuvre les recommandations que le Japon a déjà acceptées visant la reconnaissance officielle du mariage entre personnes du même sexe, sur les mêmes fondements et entraînant les mêmes droits que pour le mariage entre personnes de sexe opposé.
38. Mettre en œuvre les recommandations que le Japon a déjà acceptées concernant la modification de la Loi sur les troubles de l'identité de genre, notamment en abolissant l'obligation de passer une évaluation psychiatrique et de recevoir un diagnostic, les autres obligations médicales, toute obligation de statut de célibat, et toute autre restriction portant atteinte aux droits humains intégrées à la démarche d'obtention de reconnaissance juridique du genre.

Discrimination envers les minorités ethniques

39. Conformément à des recommandations émises par le passé, mettre un terme à la discrimination à l'encontre des personnes issues de minorités ethniques, notamment en défaisant les politiques discriminatoires envers les « écoles coréennes » de tout niveau.
40. Veiller à ce que les mesures prises à l'avenir contre la pandémie de COVID-19 ou dans d'autres situations d'urgence en matière de santé publique ne soient pas discriminatoires envers les minorités ethniques ou tout autre groupe marginalisé.

Système d'esclavage sexuel de l'armée japonaise avant et pendant la Seconde Guerre mondiale

41. Affirmer publiquement que les personnes ayant été victimes de ce système ont droit à une réparation complète et effective et peuvent réclamer justice devant les tribunaux, et veiller à ce que toute mesure ou déclaration de fonctionnaires du gouvernement ou de personnalités publiques risquant de fragiliser ces droits soit retirée.
42. Mettre en œuvre la décision rendue en janvier 2021 par le tribunal central du district de Séoul ordonnant au gouvernement japonais d'indemniser les victimes dans l'affaire concernée.
43. Travailler avec le gouvernement sud-coréen et celui des autres pays concernés pour veiller à ce que des systèmes efficaces soient mis en place afin de garantir que les personnes concernées aient accès à des recours utiles, notamment à des réparations pleines et effectives correspondant aux préjudices subis, en tenant compte de leurs avis et besoins.
44. Ne pas utiliser d'obstacles procéduraux, comme l'immunité d'État, pour entraver les efforts menés par les victimes et leurs familles en vue d'obtenir véritablement et pleinement réparation devant la justice dans d'autres pays.

ANNEX 1

KEY AMNESTY INTERNATIONAL DOCUMENTS FOR FURTHER REFERENCE

Japan: "Two hanged as secretive executions continue", 19 December 2017, www.amnesty.org/en/latest/news/2017/12/japan-two-hanged-as-secretive-executions-continue-2/

Japan: "Risk of executions after final sentence confirmed", 22 February 2018, www.amnesty.org/en/documents/asa22/7885/2018/en/

Japan: "Amnesty International urges Japan to halt executions", 27 March 2018, www.amnesty.org/en/documents/asa22/8135/2018/en/

Japan: "Longest-serving death row inmate deserves retrial despite court ruling", 11 June 2018, www.amnesty.org/en/latest/news/2018/06/japan-longest-serving-death-row-inmate-deserves-retrial/

Japan: "Investigate brewer Kirin over payment to Myanmar military amid ethnic cleansing of Rohingya", 14 June 2018, www.amnesty.org/en/latest/news/2018/06/japan-investigate-brewer-kirin-over-payments-to-myanmar-military-amid-ethnic-cleansing-of-rohingya/

Japan: "Executions of seven Aum cult members fails to deliver justice", 6 July 2018, www.amnesty.org/en/latest/news/2018/07/japan-aum-cult-executions-fails-to-deliver-justice/

Japan: "Further information: Seven men executed, six others at imminent risk", 18 July 2018, www.amnesty.org/en/documents/asa22/8803/2018/en/

Japan: "Further information: Six more hanged in unprecedented execution spree", 26 July 2018, www.amnesty.org/en/documents/asa22/8835/2018/en/

Japan: "Unprecedented spate of executions continues as six more Aum cult members hanged", 26 July 2018, www.amnesty.org/en/latest/news/2018/07/japan-unprecedented-spate-of-executions-aum-cult/

Japan: "Two hanged in deplorable move", 2 August 2019, www.amnesty.org/en/latest/news/2019/08/japan-two-executed-2/

Japan: "198 joined hunger strike in protest of prolonged detention at immigration facilities", 4 October 2019, www.amnesty.org/en/documents/asa22/1149/2019/en/

Japan: "Execution a shameful stain on human rights record of Olympic hosts", 16 December 2019, www.amnesty.org/en/latest/news/2019/12/japan-execution-a-shameful-stain-on-human-rights-record-of-olympic-hosts-2/

Japan: "Submission to the UN Human Rights Committee – 130th Session, 12 October – 6 November 2020", 16 September 2020, www.amnesty.org/en/documents/asa22/3065/2020/en/

Japan: "Commit to phasing out fossil fuels immediately for carbon neutrality target to be human rights-compliant", 29 October 2020, www.amnesty.org/en/documents/asa22/3065/2020/en/

Japan: "Judicial ruling marks groundbreaking step towards equality", 17 March 2021, www.amnesty.org/en/latest/news/2021/03/japan-first-judicial-ruling-on-marriage-equality-groundbreaking-step-2/

Japan: "Judicial ruling marks groundbreaking step towards equality", 17 March 2021, www.amnesty.org/en/latest/news/2021/03/japan-first-judicial-ruling-on-marriage-equality-groundbreaking-step/

Japan: "Government must deliver an LGBTI bill that ensures zero tolerance of discrimination", 2 June 2021,
www.amnesty.org/en/latest/news/2021/06/japan-government-must-deliver-an-lgbti-bill-that-ensures-zero-tolerance-of-discrimination/

Japan: "Abhorrent executions crush hopes of progress under new prime minister",
 21 December 2021,
www.amnesty.org/en/latest/news/2021/12/japan-abhorrent-executions-crush-hopes-of-progress-under-new-prime-minister/

ANNEX 2

MATRIX OF RECOMMENDATIONS FROM THE PREVIOUS CYCLE, WITH COMMENTS ON PROGRESS

Recommendation	Position	Full list of themes	Amnesty International's assessment/comments on level of implementation
<i>Theme: A22 Cooperation with treaty bodies</i>			
161.128 Take into full consideration the recommendations made by the United Nations human rights mechanisms on hate speech (Republic of Korea); Source of position: A/HRC/37/15/Add.1	Supported	A22 Cooperation with treaty bodies A28 Cooperation with other international mechanisms and institutions Affected persons: - general	Not implemented Civil society is requesting a revision on the current Hate Speech Act
<i>Theme: A45 National Human Rights Institution (NHRI)</i>			
161.39 Take the necessary steps to establish a national human rights institution in line with the Paris Principles, with competence to consider and act on complaints of human rights violations by public authorities, and with adequate financial and human resources (Republic of Moldova); Source of position: A/HRC/37/15/Add.1	Supported	A45 National Human Rights Institution (NHRI) Affected persons: - general	Not implemented
<i>Theme: A54 Awareness raising and dissemination</i>			
161.51 Continue efforts to raise awareness and educate about human rights at all levels (Morocco); Source of position: A/HRC/37/15/Add.1	Supported	A54 Awareness raising and dissemination Affected persons: - general	Not implemented

Recommendation	Position	Full list of themes	Amnesty International's assessment/comments on level of implementation
Theme: B31 Equality & non-discrimination			
161.79 Continue implementing measures to eradicate all forms of discrimination, including against people with other origins (Cuba); Source of position: A/HRC/37/15/Add.1	Supported	B31 Equality & non-discrimination B32 Racial discrimination Affected persons: - minorities/ racial, ethnic, linguistic, religious or descent-based groups	Not implemented No anti-discrimination law has been passed.
161.70 Take steps to address discrimination based on sexual orientation and gender identity, including revising the Gender Identity Disorder Law (New Zealand); Source of position: A/HRC/37/15/Add.1	Supported	B31 Equality & non-discrimination G2 Lesbian, gay, bisexual and transgender and intersex persons (LGBTI) Affected persons: - lesbian, gay, bisexual, transgender and intersex persons (LGBTI)	Not implemented No anti-discrimination law has been passed.
Theme: B32 Racial discrimination			
161.150 Ensure that minority children enjoy the right to education without discrimination, in line with the recommendations by the Committee on Economic, Social and Cultural Rights and the Committee on the Elimination of Racial Discrimination (Austria); Source of position: A/HRC/37/15/Add.1	Supported	B32 Racial discrimination E51 Right to education - General S04 SDG 4 - education Affected persons: - children	Not implemented
Theme: G5 Refugees & asylum seekers			
161.213 Ensure that the refugee status determination process is conducted in a fair, effective and transparent manner in line with international law (Kenya); Source of position: A/HRC/37/15/Add.1	Supported	G5 Refugees & asylum seekers Affected persons: - refugees & asylum seekers	Not implemented
Theme: A22 Cooperation with treaty bodies			

Recommendation	Position	Full list of themes	Amnesty International's assessment/comments on level of implementation
<p>161.151 Take measures to extend the “Tuition Waiver and Tuition Support Fund Program for High School Education” to children attending Korean schools and ensure equal treatment of Korean schools in accordance with the recommendations of relevant United Nations treaty bodies (Democratic People’s Republic of Korea);</p> <p>Source of position: A/HRC/37/15/Add.1</p>	Noted	<p>A22 Cooperation with treaty bodies E51 Right to education - General S04 SDG 4 - education</p> <p>Affected persons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - children - minorities/ racial, ethnic, linguistic, religious or descent-based groups 	Not implemented
Theme: D23 Death penalty			
<p>161.110 Review its death penalty policy and strongly consider a moratorium on the use of capital punishment, and to engage in public debate about the future use of the death penalty (Canada);</p> <p>Source of position: A/HRC/37/15/Add.1</p>	Noted	<p>D23 Death penalty</p> <p>Affected persons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - persons deprived of their liberty 	Not implemented
<p>161.107 Introduce a system of mandatory appeal in cases where the death penalty has been handed down (Switzerland);</p> <p>Source of position: A/HRC/37/15/Add.1</p>	Noted	<p>D23 Death penalty D51 Administration of justice & fair trial</p> <p>Affected persons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - persons deprived of their liberty 	Not implemented
<p>161.108 Ensure the protection of the rights of those sentenced to death, by guaranteeing among other things the suspensive effect of any appeal request or claim to review the trial (France);</p> <p>Source of position: A/HRC/37/15/Add.1</p>	Noted	<p>D23 Death penalty D51 Administration of justice & fair trial</p> <p>Affected persons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - persons deprived of their liberty 	Not implemented

Recommendation	Position	Full list of themes	Amnesty International's assessment/comments on level of implementation
161.109 Designate an official body for a comprehensive review and recommendations in view to promote an informed debate on the reform of the death penalty (Austria); Source of position: A/HRC/37/15/Add.1	Noted	D23 Death penalty D51 Administration of justice & fair trial Affected persons: - persons deprived of their liberty	Not implemented
Theme: D26 Conditions of detention			
161.115 Bring the prison and detention conditions in line with international human rights norms and standards, including the Nelson Mandela Rules (Denmark); Source of position: A/HRC/37/15/Add.1	Noted	D26 Conditions of detention Affected persons: - persons deprived of their liberty	Not implemented
161.136 Authorize the defendant to immediately have access to a lawyer and limit the detention period without charges to a maximum of 48 hours, as a step towards abolishing this system (Switzerland); Source of position: A/HRC/37/15/Add.1	Noted	D26 Conditions of detention D51 Administration of justice & fair trial Affected persons: - persons deprived of their liberty	Not implemented
Theme: D27 Prohibition of slavery, trafficking			
161.87 Thoroughly accept legal state responsibility for and take sincere measures to address its past crimes against humanity, including sexual slavery (Democratic People's Republic of Korea); Source of position: A/HRC/37/15/Add.1	Noted	D27 Prohibition of slavery, trafficking B11 International humanitarian law Affected persons: - women - non-citizens	Not implemented

¹ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, Rapport du Conseil des droits de l'homme sur sa trente-septième session, doc. ONU A/HRC/37/2, § 878, 2 novembre 2020

² Le Japon a pris note de 16 recommandations lui enjoignant de cesser de recourir à la peine de mort : les recommandations 161.95 à 161.110 (Chypre, Italie, République du Moldova, Norvège, Rwanda, République bolivarienne du Venezuela, Nouvelle-Zélande,

France, Mexique, Islande, Belgique, Suède, Finlande, Espagne, Brésil, Pays-Bas, Danemark, Australie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Timor-Leste, Liechtenstein, Colombie, Paraguay, Portugal, Panama, Suisse, France, Autriche, Canada). Il a également noté sept autres recommandations l'invitant à adhérer au Deuxième Protocole facultatif au PIDCP, qui vise l'abolition de la peine de mort : recommandations 161.3 à 161.9 (Slovénie, Argentine, Monténégro, Espagne, Suède, Togo, Croatie, Allemagne, Mongolie, Uruguay, Guatemala). Conseil des droits de l'homme des Nations unies, Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel - Japon, doc. ONU A/HRC/37/15, 4 janvier 2018

³ A/HRC/37/15, recommandations 161.37 à 161.47 et 161.49 (Géorgie, Malaisie, Qatar, République bolivarienne du Venezuela, Australie, Philippines, République de Moldova, Costa Rica, Rwanda, Ouganda, Ukraine, Azerbaïdjan, Éthiopie, Inde, Afghanistan, Panama, Chili, Colombie, Croatie, Finlande, Sierra Leone, France, Guatemala, Kenya, Népal, Liechtenstein, Indonésie, Kazakhstan, Soudan) (toutes acceptées par le Japon). Le Japon a également pris note de la recommandation 161.48 (Irak).

⁴ A/HRC/37/15, recommandations 161.2 (Kazakhstan), 161.56 (Fédération de Russie), 161.57 (Madagascar), 161.76 (Ghana), 161.80 à 161.82 (Guatemala, République islamique d'Iran, Kirghizistan), 161.150 (Autriche).

⁵ A/HRC/37/15, recommandations 161.58 à 161.68 (Mexique, Pays-Bas, Sierra Leone, Norvège, Côte d'Ivoire, Allemagne, Haïti, Honduras, Irak, Kenya, Italie), 161.75 (Irlande), 161.83 (Botswana) et 161.84 (Australie).

⁶ *The Korea Times*, "Hate speech against Koreans still active in Japan", 24 mars 2019, koreatimes.co.kr/www/nation/2019/03/120_265876.html

⁷ La Fédération des Barreaux japonais a de nouveau souligné, dans sa déclaration de 2019, l'importance d'une institution nationale de défense des droits humains conforme aux Principes concernant le statut et le fonctionnement des institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (les Principes de Paris).

⁸ Conseil des droits de l'homme, Opinions adopted by the Working Group on Arbitrary Detention at its eighty-eighth session, 24–28 August 2020, doc. ONU. A/HRC/WGAD/2020/58

⁹ 収容・送還に関する専門部会, 送還忌避・長期収容問題の解決に向

けた提言, juillet 2020

¹⁰ *The Japan Times*, "Japanese lawmaker says being LGBT goes against preservation of species", 22 mai 2021, japantimes.co.jp/news/2021/05/22/national/politics-diplomacy/ldp-lawmaker-lgbt-remark/

¹¹ Amnesty International, « Japon. Le gouvernement doit adopter une loi prévoyant la tolérance zéro pour les discriminations contre les personnes LGBTI », 2 juin 2021, <https://www.amnesty.org/fr/latest/press-release/2021/06/japan-government-must-deliver-an-lgbti-bill-that-ensures-zero-tolerance-of-discrimination-2/>

¹² Loi sur les cas particuliers de gestion du statut de genre pour les personnes présentant un trouble de l'identité de genre, art.3, § 1

¹³ Amnesty International, *Condamnations à mort et exécutions 2018*, 10 avril 2019, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2019/04/death-penalty-dramatic-fall-in-global-execution-2/>

¹⁴ Les sept personnes exécutées le 7 juillet 2018 étaient Chizuo Matsumoto, Tomomasa Nakagawa, Tomomitsu Niimi, Kiyohide Hayakawa, Yoshihiro Inoue, Seiichi Endo et Masami Tsuchiya. Les six personnes exécutées le 27 juillet 2018 étaient Satoru Hashimoto, Yasuo Koike (Hayashi), Kenichi Hirose, Kazuaki Okazaki (Miyamae), Toru Toyota, Masato Yokoyama. Quatre d'entre elles avaient introduit des recours pour un nouveau procès qui étaient encore en instance

¹⁵ *The Japan Times*, "Two Japanese death row inmates executed over 1988 robbery-murders of Cosmo Research president and employee", 27 décembre 2018, www.japantimes.co.jp/news/2018/12/27/national/crime-legal/japan-executes-two-death-row-inmates-thursday-morning-sources/#.XFwKVVz7Q2w

¹⁶ Amnesty International, *Condamnations à mort et exécutions 2019*, 21 avril 2020, <https://www.amnesty.org/fr/documents/act50/1847/2020/fr/>

¹⁷ BBC, "Japan hangs Chinese man in rare execution of foreigner", 26 décembre 2019, bbc.com/news/world-asia-50916494

¹⁸ Amnesty International, « Japon. L'exécution d'un homme entache le bilan du pays hôte des Jeux olympiques en matière de droits humains », 26 décembre 2019, <https://www.amnesty.org/fr/latest/press-release/2019/12/japan-execution-a-shameful-stain-on-human-rights-record-of-olympic-hosts/>

¹⁹ Amnesty International, *Condamnations à mort et exécutions 2020*, 21 avril 2021, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2021/04/death-penalty-2020-despite-covid-19-some-countries-ruthlessly-pursued-death-sentences-and-executions-2/>

²⁰ Amnesty International, « Japon. Les odieuses exécutions anéantissent les espoirs de progrès sous le nouveau Premier ministre », 21 décembre 2021, [amnesty.org/fr/latest/news/2021/12/japan-abhorrent-executions-crush-hopes-of-progress-under-new-prime-minister/](https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2021/12/japan-abhorrent-executions-crush-hopes-of-progress-under-new-prime-minister/)

²¹ Amnesty International, *Condamnations à mort et exécutions 2021*, 24 mai 2022, <https://www.amnesty.org/fr/documents/act50/5418/2022/fr/>

²² Amnesty International, *Condamnations à mort et exécutions 2021*, 24 mai 2022, <https://www.amnesty.org/fr/documents/act50/5418/2022/fr/>

²³ Loi relative au contrôle de l'immigration et à la reconnaissance du statut de réfugié (ordonnance du Cabinet n° 319 de 1951), <https://www.cas.go.jp/jp/seisaku/hourei/data/icrra.pdf> (en anglais)

²⁴ Ibidem

²⁵ Amnesty International, *Rapport 2020/21*, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2021/04/annual-report-covid19-decades-of-oppression-inequality-abuse-2/>

²⁶ NHK, "Death at immigration facility raises questions about medical care", 15 avril 2021, <https://www3.nhk.or.jp/nhkworld/en/news/backstories/1597/>

²⁷ Amnesty International, « Japon. La première décision judiciaire sur l'égalité devant le mariage marque un grand pas en avant vers l'égalité », 17 mars 2021, <https://www.amnesty.org/fr/latest/press-release/2021/03/japan-first-judicial-ruling-on-marriage-equality-groundbreaking-step/>

²⁸ *The Japan Times*, "Tokyo to introduce a same-sex partner system", 7 décembre 2022, japantimes.co.jp/news/2021/12/07/national/social-issues/yuriko-koike-tokyo-lgbt/

²⁹ *The Mainichi*, "Tokyo gov't plans to start same-sex partnership system in November", 10 mai 2022, mainichi.jp/english/articles/20220510/p2a/00m/0na/021000c

³⁰ Amnesty International, « Japon. Le gouvernement doit adopter une loi prévoyant la tolérance zéro pour les discriminations contre les personnes LGBTI », <https://www.amnesty.org/fr/latest/press-release/2021/06/japan-government-must-deliver-an-lgbti-bill-that-ensures-zero-tolerance-of-discrimination-2/>

³¹ Le Comité des droits de l'enfant (CRC/C/JPN/4-5, § 39) et le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD/C/JPN/CO/7-9, § 19) des Nations Unies ont exprimé des inquiétudes concernant la décision du gouvernement d'exclure les établissements scolaires liés à Pyongyang d'un programme de dérogation aux frais de scolarité.

³² Amnesty International, *Rapport 2021/22*, <https://www.amnesty.org/fr/latest/research/2022/03/annual-report-202122/>

³³ *The Asahi Shimbun*, "朝鮮学校の幼稚園、マスク配布対象外にさいたま市", 11 mars 2020, asahi.com/articles/ASN3C7RH3N3CUTNB00C.html

³⁴ *The Asahi Shimbun*, "Top court rules to exclude Korean schools from free tuition program", 29 août 2020, asahi.com/ajw/articles/13629826

³⁵ Amnesty International, « Corée du Sud. La décision décevante sur le Japon ne rend pas justice aux "femmes de réconfort" », 21 avril 2021, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2021/04/south-korea-disappointing-japan-ruling-fails-to-deliver-justice-to-comfort-women-2/>